

## 5<sup>ème</sup> Colloque ARIMHE 24 et 25 novembre 2016 à Limoges

### *Ethique et Management de la Santé*

### **Appel à Communications**

L'objectif du colloque 2016 de l'ARIMHE est d'échanger autour de l'éthique et du management de la santé, en particulier le management des systèmes de santé et la santé au travail. Les textes devront être bien étayés d'un point de vue théorique et présenter une problématique claire. La présentation de résultats de recherche empirique sera particulièrement appréciée. Plusieurs ateliers seront organisés à partir des thématiques suivantes, lesquelles sont non exhaustives et non exclusives, des contributions attendues. **Toutes les communications autour de l'éthique et du management de la santé peuvent être proposées.**

(1) Sur un plan théorique, il s'agit de **définir l'éthique** en sciences de gestion et au regard d'autres disciplines, ainsi que de spécifier les liens qu'entretient l'éthique avec des notions proches telles que la RSE ou encore la déviance organisationnelle. Dans ce cadre-là, des travaux transdisciplinaires et interdisciplinaires sont souhaités.

(2) Le **management des systèmes de santé** questionne l'émergence de structures dédiées à l'éthique, la place de l'éthique dans la gouvernance des systèmes de santé (ARS, hôpitaux, etc.), l'institutionnalisation de l'éthique via la conception d'outils de gestion et de nouvelles pratiques managériales et de leadership, ou encore leurs effets sur les comportements organisationnels.

(2) Dans le domaine de la **santé au travail**, il reste à identifier l'analyse de l'impact sur la santé au travail des transformations stratégiques, organisationnelles et managériales dans les organisations et des questionnements éthiques sous-jacents, mais aussi à repérer les manifestations de l'éthique ou celles des conflits éthiques d'un salarié, et ses répercussions sur la santé au travail. Enfin, des comparaisons sectorielles et internationales sur l'éthique et la santé au travail sont bienvenues

Les membres du comité scientifique du colloque de l'ARIMHE procéderont à une sélection des meilleures communications pour proposer aux auteurs de soumettre leur article à des revues scientifiques, dont la RIMHE, dans une version améliorée après la prise en compte de leurs recommandations.

**Date limite d'envoi des communications :** 15 juin 2016.

**Adresses mail d'envoi des papiers :** [audrey.becuwe@unilim.fr](mailto:audrey.becuwe@unilim.fr) et [jeremy.boullet@etu.unilim.fr](mailto:jeremy.boullet@etu.unilim.fr)

**Comité d'Organisation :** Audrey Bécuwe, Jean-François Nys, Vincent Chagué, Sandra Moulay-Leroux, Clémence Thébaut,

**Equipe étudiante *Master Management des Entreprises de la Santé et du Social* :** Jeremy Boullet, Benoit Lebrat, Leila Negra, Quentin Moret, Anne-Sophie Lamaille.

L'objet de l'**Association pour la Recherche Interdisciplinaire sur le Management des Organisations**, l'ARIMHE, est de promouvoir la recherche interdisciplinaire et le développement des publications et des manifestations scientifiques sur le management des organisations.

Le « H » de « ARIMHE » est une partie intégrante de la notion de management telle qu'elle est partagée par les membres de l'association. Elle fait référence à la fois à un management par des Hommes pour des Hommes, et à une conception de l'Homme en quête de savoir, de liberté, de morale et de sa juste place dans le monde.

L'interdisciplinarité est une nécessité en matière de recherche pour aborder les problématiques du management des organisations. Ce besoin de travaux interdisciplinaires menés par des chercheurs en sciences de gestion avec des philosophes, des juristes, de économistes, des sociologues ou encore des ingénieurs et médecins est d'autant plus prégnant que les questions soulevées dans le colloque 2016 de l'ARIMHE concernent l'éthique et le management de la santé et sont, par définition, transversales aux sciences humaines et sociales mais aussi aux sciences de l'ingénieur et médicales.

### Normes de soumission :

Format : Word – Ne pas activer les suivis de révision ni protéger votre document pour éviter de compromettre la relecture en double aveugle – La communication ne devra pas dépasser 20 pages.

Mise en page : Marges de 2,5 cm, portrait pour tout le document, pas de page en paysage.

Page 1 : Titre de l'article (times new roman, gras, 16) – Prénom et NOM des auteurs (times new roman, 12) – Le nom des auteurs ne doit figurer que sur cette 1<sup>ère</sup> page – en note de bas de page pour chaque auteur et uniquement sur la 1<sup>ère</sup> page, times new roman, 10 : Statut, Discipline, Institution, Centre de recherche, Mail – résumé et mots clefs : le résumé doit reprendre la teneur exacte de l'article et permettre aux lecteurs de connaître la totalité de son contenu : problématique, méthodologie, résultats et discussion (times new roman, 11 interligne simple, justifié). **Une attention particulière sera portée à la rédaction du résumé.**

Pages suivantes : Format Word, 20 pages maximum pour le papier complet, justifié, interligne 1.5, caractère Times New Roman, 11, Titre 1, *titre 1.1.*, pas de 3<sup>ème</sup> niveau de sous-titre, pas de mots en gras, seuls les extraits retranscrits de discours d'étude sont en italique « *entre guillemets* » : les citations sont « entre guillemets » et la page est indiquée ; il est nécessaire d'introduire chaque partie et sous-partie, pas d'espacement ni de saut de ligne, les sigles sont à développer, le texte doit être paginé (en bas centré) ; Notes de bas de page à éviter au maximum (Times New Roman, 10, interligne simple, justifié). Les citations en anglais ou dans toute autre langue que le français doivent figurer en note de bas de page et être traduites dans le texte en français (préciser « traduite par le(s) auteur(s) » ou les références de la publication en français).

Annexes : Les supports méthodologiques sont à présenter en annexes dans la limite de 2 pages maximum (grille d'entretien, questionnaire d'enquête, tableaux complets des résultats, etc.).

Tableaux et figures : Les tableaux et les figures doivent être en nombre limité dans le corps du texte. Ils doivent correspondre à une production de l'auteur. Ils sont numérotés et placés dans le corps du texte avec un titre au-dessus du tableau ou de la figure (Tableau 1 : Résultats de l'enquête).

Format des références : Les références sont à signaler dans le texte (Giddens, 2005, p. 51), pour la pagination en cas de citation uniquement. Les citations en anglais ou dans toute autre langue que le français doivent figurer en note de bas de page et être traduites dans le texte en français (préciser « traduite par le(s) auteur(s) » ou les références de la publication en français). Seules les références citées dans le texte et toutes les références du texte doivent être précisées à la fin de l'article.

-pour un livre : Watzlawick P., Dir. (1988), L'invention de la réalité, Contributions au constructivisme, Paris, Editions du Seuil.

-pour un article : Rabin M. (1993), Incorporating Fairness into Game Theory and Economics, American Economic Review, vol.83, n°5, p.1281-1302.

-pour un chapitre : Shannon C.E. (1995), Une machine qui joue aux échecs, in Pélissier A., Tête A., Sciences cognitives, textes fondateurs (1943-1950), Paris, PUF, p. 231-245.